

PLANTES MEDICINALES

DE LA REGION DU LIMOUSIN

(Haute-Vienne , Creuse , Corrèze)

par C. DESCUBES

A. GHESTEM

A. VILKS

Laboratoire de Botanique de la Faculté
de Médecine et Pharmacie

Laboratoire de Biologie Végétale de la
Faculté des Sciences

(Université de Limoges, 87)

Le but de la note ci-dessous est de répertorier en Limousin, de façon succincte, les plantes qui présentent un intérêt thérapeutique, soit qu'elles possèdent une activité solidement établie, soit qu'elles fassent l'objet d'une utilisation plus limitée, ou parfois empirique.

Nous avons eu l'idée de faire ce travail à l'occasion de recherches personnelles approfondies concernant une plante médicinale importante, la Digitale pourpre, dont l'un d'entre nous poursuit actuellement une étude phytosociologique et écologique particulière.

L'utilisation des drogues végétales médicinales (fractions actives des plantes, subissant une dessiccation, puis administrées sous diverses formes galéniques: macérations, décoctions, infusions...), remonte à des temps très reculés.

Grâce aux progrès réalisés dans la préparation de produits thérapeutiques de synthèse de plus en plus purifiés, grâce à la découverte d'antibiotiques de plus en plus nombreux couvrant un très large domaine d'activités, l'usage des médicaments "naturels" tels que les plantes semblait appartenir au passé. Seules, les personnes âgées restaient encore partiellement fidèles à ce genre de remède.

Mais depuis quelques années déjà s'est fait sentir un retour vers l'utilisation de plantes en thérapeutique, ceci motivé peut-être en partie par les intolérances diverses, allergies... à différentes médications.

La phytothérapie présente aux yeux du public l'avantage d'être plus naturelle, mieux supportée par l'organisme. Mais notons cependant, qu'il ne faut méconnaître, à côté de l'activité puissante de nombreuses plantes, leur toxicité possible. Pensons par exemple à la Digitale pourpre, la Grande Ciguë, le colchique, le Véraître, le Muguet, le Datura..., espèces qui toutes peuvent se rencontrer en Limousin.

L'éventail des espèces médicinales est vaste dans notre région. Il est lié étroitement aux variations des facteurs écologiques. Si, du point de vue géologique, le Limousin présente une relative homogénéité (majorité de plateaux granitiques et schisteux), on note cependant des zones localisées, très particulières, telles que par exemple les limons tertiaires du Bas-Berry, les argiles tertiaires de la cuvette de Gouzon (23), les grès du Trias qui recouvrent partiellement le bassin stéphanopermien de Brive, la zone des calcaires (Lias) du Nord du Causse de Martel (Sud de la Corrèze), les ardoises d'Allasac (19) ... Il faut ajouter à cela des variations du relief, s'étagant de moins de 200 m. (vallée de la Basse-Marche, Bas Pays de Brive) à 978 m. (plateau de Millevaches). Notons enfin l'influence très complexe des confrontations climatiques entre la zone Ouest soumise à l'influence atlantique et la frange orientale du Limousin déjà imprégnée de la proximité de l'Auvergne.

Pour la simplicité de la lecture, nous sommes convenus, dans la présentation alphabétique des espèces retenues, de préciser le nom français, le nom latin correspondant, la classification systématique, la partie de la plante utilisée, son activité principale. Il nous est également apparu important de décrire l'écologie de chaque plante citée, et de préciser en Limousin l'aire de répartition de celle-ci. (*)

Les stations que nous avons repérées lors de recherches personnelles en 1973, 1974, 1975 viennent compléter ou confirmer les précieux renseignements donnés par l'important catalogue des plantes du Limousin de Ch. Legendre.

On trouvera, rassemblées dans cette liste, des espèces très communes comme l'Arnoise, la Reine-des-Prés, la Fougère mâle..., aussi bien que des espèces rares qu'il nous a semblé intéressant d'étudier plus précisément, telles que le Véraître, ou l'étonnant Colchique, qui ne se rencontrent qu'en des stations ponctuelles.

— 0 — 0 — 0 — 0 — 0 — 0 — 0 — 0 —

ABSINTHE .- *Artemisia absinthium* L. (Composées Radiées).

Feuille et sommité fleurie.

Apéritif, anthelminthique (convulsivant à dose toxique).

Souvent rudérale, cette espèce préfère les sols secs, peu acides parfois rocaillieux.

Signalée en Creuse (Boussac, Guéret, Crocq) à l'état naturalisé ou spontané, non citée en Corrèze, exceptionnelle en Haute-Vienne.

ACONIT NAPEL .- Aconitum napellus L. (Renonculacées).

Racine. (Pharmacopée Française 1972).

Antinévralgique (névralgies faciales), stimulant respiratoire et antitussif.

(*) Nous remercions Monsieur LUGAGNE de Néoux (Creuse), qui nous a apporté de précieux renseignements, nous a guidés dans la découverte de sites très intéressants, et nous a fait profiter de son immense connaissance de la flore creusoise.

anticongestif (plante fortement toxique, elle fait partie du tableau A).

Rare vers 500m., se rencontre jusqu'à des altitudes très élevées dans des sites ombragés, humides (proximité de ruisseaux, sources...)

Assez exceptionnelle en Limousin (Ch. Legendre), elle est signalée en Haute-Vienne (parties découvertes et humides de la forêt de Fayat: Sud de Château-Chervix), Creuse (région de Peyrat-la-Nonière) et Corrèze (Mercoeur, région d'Ussel).

ARMOISE. - Artemisia vulgaris L. (Composées Radiées)

Feuille et sommité fleurie.

Emménagogue, antispasmodique.

Rudérale (décombres, champs incultes, bords des chemins...) et nitrophile, elle est très commune partout.

ARNICA. - Arnica montana L. (Composées Radiées)

Capitule floral (Pharmacopée Française 1972).

Utilisé en usage externe (vulnérable, antiechymotique), mais également en usage interne pour ses propriétés antihistaminiques.

Espèce des prairies montagnardes (au-dessus de 500m. en général), siliceuses, sèches et bien drainées; mais pouvant parfois se rencontrer dans les landes sèches à Calluna vulgaris (L.) Hull., et au voisinage des bois (lisières, fossés, clairières).

Haute-Vienne: régions d'Eymoutiers, de Ladignac-le-Long, Monts de Châlus, Monts d'Ambazac. Creuse: environs de Guéret, Aun, Aubusson, Felletin, Crocq, Royère, Gentioux, La Courtine. Corrèze: régions de Treignac, Peyrelevade, Millevaches, Flayat (étang de la Ramade), Eygurande, Ussel, Tulle, Argentat, Darazac, Larfeuil, Toy Viam.

Nous avons entrepris l'étude de la sociologie de l'Arnica dans notre région et avons noté la similitude de son cortège avec celui de la Gentiane jaune. Citons ici un relevé typique d'une prairie d'altitude:

Relevé n° 74 06 06 01 - Sauvagnac (87) :

altitude: 620m. recouvrement: - strate herbacée = 100%
- strate muscinale = 2%
superficie du relevé: 200 m² - pente : 30% - Orientation Est. pH = 5,2

Arnica montana L. 21

Potentilla erecta (L.) Rausch. 33

Nardus stricta L. 22

Anthoxanthum odoratum L. 22

Festuca rubra L. 22

Trifolium pratense L. 22

Trifolium repens L. 22

Scorzonera humilis L. 22

Euphrasia rostkoviana Hayne 22

Holcus lanatus L. 12

Centaurea nigra L. 11

Briza media L. 11

Luzula campestris L. 11

Chrysanthemum leucanthemum L. 11

Conopodium majus (Gouan) Loret 11

Hieracium pilosella L. +2

Rumex acetosa L. +2

Agrostis tenuis Sibth. +2

Cerastium caespitosum Gilib. (=C. vulgatum L.) +2

Rhinanthus minor Ehrh. +2

Trifolium micranthum Viv. +2

Veronica officinalis L. +2

Polygala vulgaris L. +

Stachys officinalis (L.) Tr. (=Betonica officinalis L.) +

Plantago lanceolata L. +

Ajuga reptans L. +

Ranunculus bulbosus L. +

Dactylorhiza maculata (L.) Soó +

Succisa pratensis Moench +

Veronica chamaedrys L. +

Rhytidiadelphus squarrosus (Hedw.) Warnst. +

AUBEPINE ... Crataegus monogyna Jacq. et Crataegus laevigata (L.) D.C. (Rosacées).

Sommité fleurie.

Sédatif nerveux et cardiaque.

Si l'espèce C. monogyna J. est très répandue dans tout le Limousin (bois, fourrés, haies), par contre, C. laevigata (L.) D.C., basophile, est plus rare (Ch. Legendre) : Haute-Vienne (Saint-Léonard, Oradour-sur-Vayres, Le Dorat). Creuse (environs d'Aubusson). Corrèze (Ussel, Chasteaux). En vérité il nous semble que cette dernière est une introduite qui s'est tout simplement échappée de ses lieux d'implantation.

BARDANE (GRANDE) -- Arctium lappa L. (Composées Tubuliflores).

Racine, feuille. (Pharmacopée Française 1972).

Hypoglycémiant, dépuratif, efficace dans les affections à staphylocoques (furoncles, abcès...).

Volontiers rudérale, ou proche des habitations (abords de fermes, chemins de villages...), elle est disséminée en Haute-Vienne, plus rare en Creuse (région d'Evaux).

BELLADONE -- Atropa bella-donna L. (Solanacées).

Feuille, seule ou mêlée de sommités fleuries. (Pharmacopée Française 1972).

Parasympatholytique, antispasmodique, antiasthmatic (plante toxique faisant partie du tableau A).

Affecte les bois frais, clairières, chemins forestiers. Espèce plutôt calcicole, pionnière éphémère, favorisée par le travail du sol (coupes, défrichements...), constituant des colonies denses qui s'éteignent progressivement à mesure du repeuplement végétal.

Très rare en Limousin, sa présence a été signalée en Creuse à Ahun (Ch. Legendre).

BISTORTE -- Polygonum bistorta L. (Polygonacées).

Plante entière, rhizome.

Astringent, tonique.

Espèce assez commune au-dessus de 600 m. dans les prairies montagnardes siliceuses, humides ou même mouilleuses, formant souvent de vastes plages très denses, d'un effet décoratif spectaculaire au moment de la floraison en juin. Assez peu répandue en Haute-Vienne; beaucoup plus commune dans les deux autres départements. Haute-Vienne: régions d'Eymoutiers, de Beaumont (abords du lac de Vassivière). Creuse: environs de Guéret, Ahun, Auzances, Aubusson, Lépinois, Féniers, Felletin, Crocq, Magrangeas (région du lac de Vassivière), Paux-la-Montagne, Pigeolles, La Courtine.

Corrèze: environs de Peyrelevade, Millevaches, Toy Viam, Pérols sur Vézère, Meymac, Ussel, Treignac, Larfeuil, Saint-Angel, Courteix, Corrèze, Argentat.

Le cortège floristique de la Bistorte comporte une majorité d'espèces hygrophiles, comme l'indique l'un de nos relevés typiques:

Relevé n° 75 06 25 04 -- Saint Angel (19).

(prairie humide parcourue de rigoles de drainage).

altitude : 700 m. recouvrement : - strate herbacée = 100%
- strate muscinale = 10%

superficie du relevé : 15 m² - pH = 4,3

<u>Polygonum bistorta</u> L. 55	
<u>Potentilla erecta</u> (L.) Räusch. 11	<u>Angelica sylvestris</u> L. + 2
<u>Cirsium palustre</u> (L.) Scop. 11	<u>Galium uliginosum</u> L. + 2
<u>Stachys officinalis</u> (L.) Trev. (=	<u>Molinia caerulea</u> (L.) Moench. + 2
<u>Betonica officinalis</u> L.) 11	<u>Ajuga reptans</u> L. + 2
<u>Festuca rubra</u> L. 11	<u>Agrostis tenuis</u> Sibth. + 2
<u>Lotus uliginosus</u> Schk. + 2	<u>Nardus stricta</u> L. + 2
<u>Juncus acutiflorus</u> Ehrh. ex. Hoffm. + 2	<u>Lathyrus montanus</u> (L.) Bernh. + 2
<u>Caltha palustris</u> L. + 2	<u>Rhytidiadelphus squarrosus</u> (Hedw.)
<u>Ranunculus aconitifolius</u> L. + 2	Warnst. 11

BOUILLON BLANC (= MOLENE) .- Verbascum thapsus L. (Scrofulariacées).

Fleur mondée (privée du calice). (Pharmacopée Française 1972).

Emollient, pectoral. ("Espèces Pectorales").

Très répandu en Limousin sur terrains incultes, sableux, au bord des chemins... (nombreux hybrides).

BOURDAINE .- Frangula alnus Mill. (Rhamnacées).

Ecorce de la tige. (Pharmacopée Française 1972).

Laxatif: purgatif à doses plus fortes.

Espèce très commune sur sols siliceux, elle se situe généralement dans des sites ombragés (lisières de bois...). Mais on la rencontre aussi comme pionnière des landes.

BOURRACHE .- Borago officinalis L. (Boraginacées)

Fleur. (Pharmacopée Française 1965).

Sudorifique, diurétique. (riche en sels de Potassium).

Espèce commune sur sols riches en azote, généralement au voisinage des habitations (jardins, cultures, décombres...).

CAMOMILLE ROMAINE .- Anthemis nobilis L. (Composées Radiées).

Capitule floral. (Pharmacopée Française 1972).

Tonique amer, antispasmodique, antiinflammatoire.

Bien que signalée comme commune (Ch. Legendre), il nous apparaît qu'elle ne posséderait que des stations localisées. (Espèce silicicole).

CENTAUREE (PETITE) .- Centaureum erythraea Rafin. (Gentianacées).

Sommité fleurie. (Pharmacopée Française 1965).

Tonique amer, dépuratif, fébrifuge.

Se trouve dans les pâturages, friches, bois, haies, sur sols secs et bien drainés.

Haute-Vienne (assez commune). Nous l'avons observée par exemple dans le Nord du département, aux environs de Limoges (forêt des Vaseix...), près de Saint-Martin-Terressus... Creuse: régions de Guéret, Gouzou, Aubusson. Corrèze: régions de Tulle, Corrèze, Brive, Argentat, Bort.

CHELIDOINE .- Chelidonium majus L. (Papavéracées).

Le suc frais légèrement caustique qui exsude de la tige et des feuilles par cassure est utilisé en usage externe comme topique contre les verrues.

Espèce très commune sur les vieux murs et dans les lieux incultes.

CHICOREE SAUVAGE .- Cichorium intybus L. (Composées Liguliflores).

Racine, feuille.

Tonique amer, dépuratif.

Selon Ch. Legendre elle ne serait commune qu'en Corrèze. En fait nous avons noté qu'elle est en extension et s'étend actuellement un peu partout dans les trois départements.

CHIENDENT OFFICINAL (=PETIT CHIENDENT) .- Agropyron repens Beauv. (Graminées).

Rhizome. (Pharmacopée Française 1965).

Diurétique.

Ne se rencontre actuellement que rarement (jardins, cultures, parfois bords des chemins).

CIGÜE (GRANDE) .- Conium maculatum L. (Ombellifères).

Fruit.

Analgésique, antinévralgique. (toxique).

Rencontrée parfois en Haute-Vienne (régions de Limoges, Bellac, Ambazac, Châlus), signalée en Corrèze (régions d'Ussel et de Saint Cernin), il nous semble qu'elle soit actuellement absente de la Creuse.

Décombres, bords de chemins, pieds de murs (lieux frais en général).

COLCHIQUE .- Colchicum autumnale L. (Liliacées).

Graine. (Pharmacopée Française 1965).

Analgésique, antiinflammatoire, antigoutteux (toxique: fait partie du tableau A).

Espèce plutôt basophile, de prairies humides à sols profonds, elle est assez peu répandue en Limousin. Haute-Vienne: Lussac-les-Eglises, Bussière-Poitevine, Aixe-sur-Vienne, Solignac. Creuse: Ajain, Le Grand-Bourg, Châtelus, région d'Aubusson. Corrèze: Eygurande, Ussel, Nouailles, Donzenac, alentours de Brive (sur Diorite), vallées d'Entrecor, Turenne, Beaulieu, Darazac.

Le relevé ci-dessous montre un exemple du cortège floristique du Colchique dans notre région:

Relevé n° 75 06 07 01 - sortie d'Aixe-sur-Vienne en direction de Sérailhac, aux abords de la Vienne (87) :

(prairie abandonnée cernée de haies et d'un manteau forestier)

altitude : 240 m. recouvrement : strate herbacée = 100%

superficie du relevé : 10 m² - pente = 5%

orientation N-E - pH = 5,7

Colchicum autumnale L. 31

Dactylis glomerata L. 31

Centaurea nigra L. 12

Galium cruciata (L.) Scop. 12

Cerastium vulgatum L. +2

Orchis mascula L. +2

Endymion non scriptus (L.) Garcke +2

Achillea millefolium L. +

Juncus effusus L. +

Myosotis scorpioides L. sens. lat. +

Arrhenatherum elatius (L.) Beauv. +

Chrysanthemum leucanthemum L. +

Holcus lanatus L. +

Rumex acetosa L. +

Viola riviniana Rchb. +

Quercus robur L. (juv.) +

Conopodium majus (Gouan) Loret +

COQUELICOT.- Papaver rhoeas L. (Papavéracées)

Pétales (Pharmacopée Française 1965).

Sédatif, antitussif, pectoral ("Espèces Pectorales").

Messicole rencontrée dans les trois départements, thermophile, préférant les sols peu acides (cultures, bords des chemins...). C'est une espèce en régression, car l'utilisation des herbicides l'élimine de plus en plus de ses stations naturelles.

CRESSON OFFICINAL (=CRESSON de FONTAINE).- Nasturtium officinale R. Br.

(Crucifères)

Plante entière.

Dépuratif, diurétique. La plante fraîche est également antiscorbutique.

Espèce aquatique autrefois envahissante dans les sources, ruisselets, fossés, eaux pures, elle est actuellement en régression en Limousin.

DATURA (=STRAMOINE).- Datura stramonium L. (Solanacées)

Feuille et sommité fleurie (Pharmacopée Française 1972).

Parasympatholytique, sédatif nerveux, antiparkinsonien, antiasthmatic (toxique: tableau A).

Espèce thermophile, à sites capricieux et éphémères (décombres, jardins, terres rapportées, bords des chemins....).

Signalé par Ch. Legendre en Creuse (région de Guéret), en Corrèze (Malemort, régions de Larche, Turenne, Argentat, Corrèze) et également en Haute-Vienne (régions de Limoges et de Pierre-Buffière - Sud-Ouest et Sud du département: nous avons personnellement repéré sa présence près de Nexon).

DIGITALE POURPRE.- Digitalis purpurea L. (Scrophulariacées)

Feuille (Pharmacopée Française 1965).

Tonicardiaque, diurétique (toxique: tableau A).

Espèce subatlantique silicicole, elle sait profiter rapidement des remaniements que la main de l'homme apporte à la couverture végétale. Ses stations préférées sont en effet en tout premier lieu les coupes et défrichements, mais aussi les talus de bords de routes, rectifiés ou diversement travaillés, les flancs de carrières en exploitation, les clairières et les bords de chemins forestiers.

Plante de lumière, mais non de plein soleil, elle se situe presque toujours au voisinage d'un manteau boisé. Elle choisit des sols bien drainés, volontiers pierreux ou sablonneux; et, peu exigeante, elle s'adapte sur des terrains ingrats,

pauvres en humus. Elle se répartit à des altitudes allant de 250m à 900m (sa situation optimale étant réalisée vers 500m); mais nous n'avons jamais observé de colonies massives au delà de 700m.

Cette intéressante espèce est très commune en Limousin. Nos prospections personnelles nous ont permis de cerner précisément les limites de sa répartition. La zone la plus riche forme approximativement une bande rectangulaire, de l'Ouest des Monts de Blond (87) jusque vers Ahun (23), et d'autre part du Nord au Sud, de la latitude de Dun-le-Palestel (23) à celle de Limoges. Lui fait suite une bande verticale plus clairsemée d'environ 30 Km de large, s'étendant du Nord au Sud, depuis le lac de Vassivière jusqu'à Beaulieu (19). Cet ensemble en forme de T recouvre l'assise granitique du Limousin. Par contre la Digitale pourpre est absente ou rare en des zones bien définies: en Haute-Vienne (Basse-Marche; Sud de Limoges), en Creuse (Sud-Est du département; région de Gouzou), en Corrèze (Ouest et Est du département; Sud de Brive).

Les colonies les plus massives apparaissent au niveau des coupes forestières (surtout chênaies-châtaigneraies et conifères). Le développement du groupement à Digitale n'a en ces stations qu'une durée éphémère (2 ou 3 ans), et précède la reconstitution progressive de l'ensemble forestier avec son cortège sciaphile.

Nous citons ici un exemple de la sociologie de cette espèce dans les stations typiques des coupes forestières:

Relevé n° 74 06 26 13 - Saint-Georges-la-Pouge (23): Coupe (résineux essentiellement) en voie de recolonisation par le Genêt à balais - présence au sol de nombreux troncs abattus et branches.

altitude: 640 m.- Recouvrement strate herbacée = 80%

superficie du relevé : 25 m².

Digitalis purpurea L. 44

Deschampsia flexuosa (L.) Trin. 22

Epilobium angustifolium L. 12

Sarothamnus scoparius (L.) Wim. 12

Linaria repens (L.) Mill. (= Linaria striata D.C.) + 2

Galeopsis tetrahit L. + 2

Senecio sylvaticus L. + 2

Corydalis claviculata (L.) D.C. + 2

Carex pilulifera L. +2

Rubus gr. fruticosus L. + 2

Fagus sylvatica L. (rejets) + 2

Galium saxatile L. + 2

Silene vulgaris (Moench) Garcke + 2

Calluna vulgaris (L.) Hull. + 2

Rubus idaeus L. +

Salix sp (juv.) +

Betula pendula Roth. (juv.) +

Epilobium montanum L. +

Ulex minor Roth. +

Nous observons que Digitalis purpurea L. et Epilobium angustifolium L., ici bien représentés, définissent, comme en Forêt Noire (Oberdorfer), l'association de coupes forestières (Digitali-Epilobietum angustifolii, ou Epilobio-Digitalietum purpureae, des auteurs). Mais l'originalité de ce groupement en Limousin est mise en évidence par la présence de Linaria repens (L.) Mill. (= Linaria striata D.C.) qui se trouve dans presque tous les relevés que nous avons rassemblés: Espèce subatlantique, elle peut être considérée, nous semble-t-il, comme une bonne différentielle géographique de l'association qui avait été décrite jusqu'à présent en Allemagne.

A côté de ces stations de coupes, peu durables, il est intéressant de noter la relative persistance de certains sites: à savoir, murets de soutènement, carrières, et enfin les nombreuses stations pratiquement permanentes des talus de bords de routes, qui tiennent sans doute leur stabilité des interventions régulières des Ponts-et-Chaussées (arasages...).

DOUCE-AMERE .- Solanum dulcamara L. (Solanacées).

Tige.

Diurétique, dépuratif.

Commune dans les lieux humides et ombragés (groupements forestiers humides et frais des bords des eaux).

DROSE (=ROSSOLIS) .- Drosera rotundifolia L. et Drosera intermedia Hayne
(Droséracées)

Plante entière. (Pharmacopée Française 1965).

Antitussif.

1 .- Drosera rotundifolia L. :

Commune en Haute-Vienne (environs de Sauvagnac), en Creuse (abords spongieux du lac de Vassivière, régions de Guéret, Aubusson, Gentioux), et en Corrèze.

Surtout sur sols granitiques, dans les marécages et tourbières spongieuses montagnardes, sur les bombements de Sphaignes.

2 .- Drosera intermedia Hayne:

Commune en Haute-Vienne, rencontrée en Corrèze (Marais des Monédières), et seulement ponctuelle en Creuse (régions d'Aubusson et de Gentioux).

Elle se rencontre dans les tourbières, mêlée au Rhynchospora, et y choisit les zones étrepées et les talus vaseux des rigoles.

EGLANTIER .- Rosa gr. canina L. (Rosacées).

Cynorrhodon.

Astringent, antidiarrhéique.

Répandu en Limousin, thermophile, aimant les sols bien drainés, on le rencontre dans les haies, les manteaux forestiers, et parmi les groupements pionniers des landes sèches.

FOUGERE MALE .- Dryopteris filix-mas (L.) Schott. (Polypodiacées).

Rhizome, portant quelques racines et la base écailleuse renflée des pétioles foliaires. (Pharmacopée Française 1965).

Ténifuge chez l'homme - Usage vétérinaire (Grande Douve du mouton).

Très répandue, en colonies souvent denses (sous-bois siliceux humides, rochers).

FRAGON EPINEUX (=PETIT HOUX) .- Ruscus aculeatus L. (Liliacées).

Rhizome.

Diurétique, antihémorroïdaire (propriétés vitaminiques P).

Rencontré dans les trois départements (sous-bois, haies ombragées) à faible altitude (au-dessous de 300 m) : il est surtout fréquent en Basse Marche. On le trouve également au Sud de Limoges, où sa répartition suit les vallées de la Vienne, de la Briance, et de la Ligoure (par exemple, environs de Saint-Jean-Ligoure, sur la Diorite), mais aussi à l'Ouest de Limoges (commun autour de Rochechouart).

FRAMBOISIER .- Rubus idaeus L. (Rosacées).

Feuille, fruit. (Pharmacopée Française 1965).

Astringent (décoction de feuilles), aromatisant (suc extrait des fruits).

Préférant l'altitude (ne descend guère au-dessous de 500 m), il est surtout commun en Corrèze, mais se rencontre fréquemment en Creuse, et également en Haute-Vienne : Monts de Blond, d'Ambazac, d'Eymoutiers, de Châlus.

Il affectionne les bois, fourrés, coupes forestières, mais fait partie également des groupements pionniers des landes sèches "montagnardes".

FRÈNE ÉLEVÉ .- Fraxinus excelsior L. (Oléacées).

Feuille. (Pharmacopée Française 1972).

Diurétique, antiarthritique.

À l'origine planté, devenu souvent spontané, il préfère les sols frais, argilo-siliceux, profonds, et se rencontre disséminé en Limousin dans les ravins ombragés, bois et haies humides, ou à proximité des cours d'eau. Sa répartition sporadique est sans doute fonction de la localisation des anciennes cultures. On peut signaler en particulier pour la Haute-Vienne qu'il est abondant en Basse Marche, et se retrouve curieusement très bien représenté en altitude dans la région d'Eymoutiers.

FUMETERRE OFFICINAL .- Fumaria officinalis L. (Fumariacées).

Plante entière.

Diurétique, dépuratif, stimulant biliaire.

Assez commun (décombres, cultures) à basse altitude, sur sols plutôt acides.

GENET A BALAIS .- Sarothamnus scoparius (L.) Wim. (Légumineuses Papilionacées).

Rameaux et sommités fleuries. (Pharmacopée Française 1972).

Remède de la défaillance cardiaque; diurétique.

Héliophile, très abondant sur nos sols siliceux (terrains incultes, clairières, coupes forestières, talus), il est également une espèce pionnière des landes et des cultures abandonnées (friches), et une caractéristique des groupements préforestiers de la chênaie-hêtraie.

GENEVRIER .- Juniperus communis L. (Cupressacées).

Cônes charnus (ou "fausses baies").

Diurétique

Commun sur sol pauvre et rocailleux, aussi bien sur les pentes arides calcaires (par exemple en Corrèze: région de Larche), que dans les landes acides à Calluna vulgaris (L.) Hull. (abords du lac de Vassivière, région de Felletin...).

GENTIANE JAUNE .- Gentiana lutea L. (Gentianacées).

Racine. (Pharmacopée Française 1972).

Tonique amer, apéritif.

Espèce d'altitude (généralement à partir de 600 m en Limousin).

Ses hampes rigides, orgueilleusement dressées, décorent les friches et prés maigres "montagnards", s'aventurant parfois même dans les sous-bois clairs. Elle s'accommode des sols les plus divers, bien que de préférence peu acides, et bien drainés. C'est une plante de lumière.

Haute-Vienne (abords du lac de Vassivière, région d'Eymoutiers).
Creuse: (Forêt de la Feuillade, régions de Faux-la-Montagne, Gentioux, Gioux, Pigerolles, Mérinchal, Aubusson, Poussanges, Felletin, La Nouaille, Clairavaux, La Courtine). Corrèze (Puy des Monédières, Mont Audouze; régions de Treignac, Meymac, Bugeat, Toy Viam, Millevaches; Barsanges, Saint-Merd-les-Oussines, Peyrelevade, Pérols-sur-Vézère, Marcy, Couffy, Larfeuil).

La sociologie de la Gentiane jaune présente des similitudes avec celle de l'Arnica, comme nous l'avons déjà indiqué précédemment. Nous avons cependant choisi de citer ici un relevé à Gentiane seule:

Relevé n° 75 06 16 16 - Meymac (19) :

altitude: 750 m - recouvrement: strate herbacée = 100%
strate muscinale = 2%
superficie du relevé : 200 m² -
pente : 10% - orientation: Sud-Est.

Gentiana lutea L. 33

Anthoxanthum odoratum L. 33

Holcus mollis L. 12

Potentilla erecta (L.) Rausch. + 2

Centaurea nigra L. + 2

Galium saxatile L. + 2

Nardus stricta L. + 2

Rumex acetosa L. + 2

Festuca rubra L. + 2

Briza media L. + 2

Stachys officinalis (L.) Trev. (=

Betonica officinalis L.) + 2

Trifolium pratense L. + 2

Scorzonera humilis L. + 2

Ajuga reptans L. + 2

Chrysanthemum leucanthemum L. + 2

Cerastium vulgatum L. + 2

Dactylorhiza maculata (L.) Soó + 2

Poa pratensis L. + 2

Conopodium majus (G.) L. et B. + 2

Deschampsia flexuosa (L.) Trin. + 2

Silene vulgaris (Moench) Garcke + 2

Sarothamnus scoparius (L.) Wim. + 2

Rhytidadelphus squarrosus (Hedw.)

Warnst. + 2

GUI .- Viscum album L. (Loranthacées).

Feuille. (Pharmacopée Française 1965).

Hypotenseur, diurétique.

Assez commun, mais de répartition irrégulière, ce parasite épiphytique peut choisir pour hôtes des espèces ligneuses variées, mais il préfère les peupliers et les vieux pommiers.

GUIMAUVE .- Althaea officinalis L. (Malvacées).

Racine (grattée), fleur, feuille. (Pharmacopée Française 1965).

La richesse en mucilages de la racine en fait un émollient. Les fleurs entrent dans les "Espèces Pectorales".

Préférant les lieux humides (prés, bords de fossés, à l'état subspontané près des maisons) et des sols non acides, elle est assez rare: en Creuse (région de Guéret), en Corrèze, sur le calcaire (régions de Brive et de Larche), non citée en Haute-Vienne.

JUSQUIAME NOIRE .- Hyoscyamus niger L. (Solanacées).

Feuilles seules, ou avec sommités fleuries. (Pharmacopée Française 1972).

Parasympatholytique, antispasmodique, sédatif nerveux, antiparkinsonien, antiasthmaticque (toxique, tableau A).

Thermophile, poussant sur décombres ou au bord de chemins, la Jusquiame est rare en Limousin; signalée (Ch. Legendre) dans le Nord de la Haute-Vienne (régions de Bellac et du Dorat), également aux environs d'Eymoutiers et aux alentours des ruines du château de Nedde; en Creuse (environs de Guéret, Felletin, Aubusson, Crozant); en Corrèze (Chasteaux, Turenne, Saint-Cernin). Mais notons que ces sites potentiels sont capricieux et éphémères.

LAMIER BLANC .- Lamium album L. (Labiées).

Fleur.

Astringent, actif sur la circulation utérine.

Maies, chemins, décombres, voisinage des habitations (sols neutres). Haute-Vienne (Bersac, Le Dorat, Rancon, Bussière-Galant, Chalusset, Eymoutiers); Creuse (région de Guéret); Corrèze (Chasteaux, Argentat, Darazac, Ussel).

LIERRE GRIMPANT .- Hedera helix L. (Araliacées).

Tige feuillée.

Utilisé en usage interne comme antitussif, antispasmodique, il peut également en applications externes être efficace contre la cellulite.

Il est très commun dans les bois, sur les murs ou rochers.

LYCOPODE .- Lycopodium clavatum L. (Lycopodiacees).

Poudre constituée par les spores.

Usage externe, en Dermatologie - enrobage des pilules.

Zones montagnardes des landes siliceuses à Calluna vulgaris (L.) Hull.

Signalé par Ch. Legendre en divers points des trois départements. Mais il s'agit d'une espèce actuellement en régression, maintenant rare: Monts d'Ambazac, alentours du lac de Vassivière, Puy des Monédières (Brunerye).

MATRICAIRE (= CAMOMILLE ALLEMANDE) .- Matricaria Chamomilla L.
(Composées Radiées).

Capitule floral. (Pharmacopée Française 1972).

Tonique amer, antispasmodique, antiinflammatoire.

Rare en Haute-Vienne et Creuse, plus commune en Corrèze (calcicole).

Champs de céréales, décombres, bords de chemins.

MAUVE SAUVAGE (= GRANDE MAUVE) .- Malva sylvestris L. (Malvacées).

Fleur. (Pharmacopée Française 1965)

Pectoral (entre dans les "Espèces Pectorales").

Espèce nitrophile et héliophile, commune partout (bords de chemins, voisinage des habitations).

MENYANTHE (= TREFLE D'EAU) .- Menyanthes trifoliata L. (Gentianacées).

Feuille.

Tonique amer.

Plante aquatique des marais et tourbières; assez commune en altitude.

MORELLE NOIRE .- Solanum nigrum L. (Solanacées).

Tige feuillée.

Analgésique.

Commune et envahissante dans les décombres et les cultures.

MUGUET .- Convallaria majalis L. (Liliacées).

Parties aériennes fleuries. (Pharmacopée Française 1965).

Tonicardiaque à action rapide, mais peu durable; diurétique. (toxique).

Rencontré en Haute-Vienne : Basse Marche (environs de Châteauponsac, forêt de Rancon, forêt des Bois du Roi), région de Thouron, région de Limoges (Verneuil, Rilhac Rancon), forêt de Veyrac, forêt de Rochechouart, forêt de Brigueuil (La Fabrique, confins de la Charente), région d'Eymoutiers, Notons que les stations à Muguet que nous connaissons en Haute-Vienne sont peu massives et peu florifères, et évoluent plutôt vers une régression. On retrouve le Muguet en Creuse: environs de La Souterraine, de Guéret, Châtelus-le-Marcheix, Jarnages, Gouzon, Chénérailles, Auzances, Aubusson, Poussanges, Crecq, Gentioux, Clairavaux, La Courtine; et en Corrèze: forêt de Chamberet, Entrecor, Chasteaux, région de Brive.

Il accompagne généralement la chênaie silicicole humide, et la chênaie-hêtraie. Voici un exemple de relevé:

Relevé n° 73 08 10 03 - forêt de Veyrac (87) :

Taillis sous futaie (surtout Chêne sessile).

altitude : 290 m - recouvrement : A (futaie) = 10% , a1 (taillis) = 85% ,
a2 = 20%, strate herbacée = 60%, strate muscinale = 2%

Superficie de relevé : 100 m² - pH = 4 .

Convallaria majalis L. 11

Futaie (15 à 20 m) :

Quercus petraea (Mattuschka) Lieblein 11. Fagus sylvatica L. i.

Taillis (10 m) :

Quercus petraea (Matt.) Liebl. 55. Betula pendula Roth. +
Pinus sylvestris L. +

Arbustes (1 à 3 m) :

Ilex aquifolium L. 22. Quercus petraea (Matt.) Liebl. +. Quercus petraea (Matt.) Liebl. X Quercus robur L. +. Frangula alnus Mill. +.

Herbacées :

<u>Deschampsia flexuosa</u> (L.) Trin. 44	<u>Hedera helix</u> L. 22
<u>Lonicera periclymenum</u> L. 21	<u>Molinia caerulea</u> (L.) Moench. + 2
<u>Carex pilulifera</u> L. + 2	<u>Pteridium aquilinum</u> (L.) Kuhn. +
<u>Solidago virgaurea</u> L. +	

Bryophytes :

Pseudoscleropodium purum (Hedw.) Fleisch. + 2. Polytrichum formosum Hedw. + 2.
Hypnum cupressiforme Hedw., var. ericetorum B., S. et G. + 2.

MYRTILLE .- Vaccinium myrtillus L. (Ericacées).

Feuille, baie.

La feuille présente des propriétés hypoglycémiantes et astringentes; le fruit, antidiarrhéique, possède en outre des propriétés vitaminiques P (antihémorragique électif des capillaires), et la faculté très intéressante de régénérer le pourpre rétinien (augmentation de l'acuité visuelle).

Très commune en altitude (au-dessus de 500 m), elle accompagne souvent la hêtraie à houx (bois montueux clairs), mais couvre également de vastes étendues de landes montagnardes arides (par exemple en Corrèze: Puy des Monédières), où, plus prostrée, elle fructifie abondamment. (Plante acidophile).

NERPRUN .- Rhamnus catharticus L. (Rhamnacées).

Fruit frais. (Pharmacopée Française 1965).

Purgatif.

Haute-Vienne: Lussac-les-Eglises, région du Dorat. Aucune station connue en Creuse. Corrèze: peu abondant, et localisé sur les zones calcaires des régions de Brive, et de Turenne.

Il se situe dans les ourlets forestiers, les taillis, les haies ensoleillées.

ORIGAN .- Origanum vulgare L. (Labiées).

Sommité fleurie.

Antispasmodique, antiseptique.

Espèce thermophile, se trouvant surtout sur les talus de bords de routes et banquettes, dans les lieux secs et ensoleillés, très commune en Haute-Vienne (par exemple, Basse Marche, Verneuil-sur-Vienne, Saint-Martin-Terressus, région de Rochechouart), moins souvent rencontrée en Creuse (surtout Nord du département, dans le Bas Berry; région d'Aubusson) et en Corrèze (régions d'Eygurande, Tulle, Brive).

PENSEE SAUVAGE .- Viola arvensis Murr. (Violacées).

Plante entière.

Diurétique, dépuratif.

Commune dans les champs cultivés.

PERVENCHE (PETITE) .- Vinca minor L. (Apocynacées).

Feuille.

Astringent, hypotenseur.

Par plages denses dans les sous-bois frais, ainsi qu'au pied des haies, ou sur des lieux rocaillieux ombragés, elle est assez commune en Haute-Vienne, plus ponctuelle en Creuse (forêt de Chabrière, environs d'Aubusson) et Corrèze (Turenne, Darazac, Argentat....).

PIED-DE-CHAT .- Antennaria dioica (L.) Gaertn. (Composées Radiées).

Capitule floral. (Pharmacopée Française 1965).

Emollient, antitussif, pectoral (Especies Pectorales").

Espèce des landes et pâturages montagnards (au-dessus de 500 m). se contentant de sols siliceux pauvres.

De rares stations ont été citées par Ch. Legendre en Haute-Vienne (région de Châteauneuf-la-Forêt), Corrèze (Ussel) et Creuse (environs du lac de Vassivière, régions de la Courtine et d'Aubusson).

PIN SYLVESTRE .- Pinus sylvestris L. (Abiétacées).

Bourgeons dits "de sapin".

Balsamique, antiseptique.

Planté à l'origine, il est devenu aisément subspontané dans nos forêts siliceuses (commun).

PRELE DES CHAMPS .- Equisetum arvense L. (Equisétacées).

Tige stérile feuillée.

Diurétique et reminéralisant; hémostatique.

Espèce des lieux humides (bords de champs, fossés mouilleux), préférant les sols sableux, elle est assez commune (par exemple, en Haute-Vienne: alentours de Limoges, Verneuil-sur-Vienne, Saint-Junien), et se cantonne à de faibles altitudes.

Notons que d'autres espèces possédant la même activité thérapeutique se rencontrent en Limousin: surtout Equisetum palustre L., assez fréquente dans les fossés, et Equisetum limosum (L.) Wild. très commune dans les abords marécageux des eaux tranquilles; mais aussi Equisetum maximum Lmk, beaucoup plus rare (marécages), trouvée à Saint Victurnien (87).

PRIMEVERE OFFICINALE .- Primula veris L. (Primulacées).

Racine.

Expectorant, émétique.

Assez commune (prairies, bords de routes).

RONCE .- Rubus gr. fruticosus L. (Rosacées).

Feuille.

Astringent.

Très commune (envahit les haies, lieux incultes, bois).

SALICAIRE .- Lythrum salicaria L. (Lythracées)

Sommité fleurie. (Pharmacopée Française 1965).

Astringent, antidiarrhéique.

Plante de lumière assez thermophile, commune dans les lieux humides et marécageux et au bord des cours d'eau, elle accompagne souvent l'Ulmaire.

SAPONAIRE .- Saponaria officinalis L. (Caryophyllacées).

Rhizome et racines.

Diurétique, dépuratif.

Localisée dans des lieux frais, à sol peu acide (bords des eaux, haies ombragées, bords de chemins, talus de voies ferrées), elle se rencontre dans les trois départements limousins, mais assez sporadiquement: par exemple, en Haute-Vienne (régions de Saint-Priest-Taurion, de Pierre-Bufferière, Limoges...), en Creuse (région de Marsac...).

SENEÇON JACOBEE .- Senecio jacobaea L. (Composées Radiées).

Plante entière.

Sédatif utérin, emmenagogue.

Rencontrée aussi bien dans les pâturages que dans les lieux incultes ou les

bords de chemins (héliophile).

Espèce assez ponctuelle: Haute-Vienne (Basse Marche, régions d'Ambazac, de Nantiat...); peu rencontrée en Creuse; Corrèze (environs de Cublac, Vergnes, Ussel, Aubazines, Brive, Saint-Cernin).

SENEÇON VULGAIRE .- Senecio vulgaris L. (Composées Radiées).

Plante entière.

Sédatif utérin, emménagogue.

Très commun toute l'année dans les cultures ou les décombres.

SERPOLET .- Thymus serpyllum L. (Labiées).

Tige fleurie. (Pharmacopée Française 1972).

Antispasmodique, antiseptique.

Commun sur sols secs, sablonneux (prés secs, pelouses, lieux incultes, talus arides).

SUREAU NOIR .- Sambucus nigra L. (Caprifoliacées).

Fleur.

Diurétique, sudorifique.

Assez commun dans les haies, bois frais, clairières, et surtout dans les décombres (préfère les sols profonds).

TANAISIE .- Tanacetum vulgare L. (Composées Radiées).

Sommité fleurie.

Surtout vermifuge (oxyures, ascaris...); également emménagogue.

Souvent cultivée, mais se trouvant en outre à l'état spontané, c'est une rudérale (lieux incultes frais et pierreux), assez sporadique.

Haute-Vienne (régions de Limoges, Nexon, Saint-Léonard, Châlus, Veyrac, Le Dorat); Creuse (région de Guéret, de Grand-Bourg; une belle station permanente notée à Bénévent-l'Abbaye); Corrèze (Roche de Bouys).

TILLEUL .- Tilia cordata Mill. (Tiliacées).

Inflorescence avec bractées. (Pharmacopée Française 1972).

Emollient, léger sédatif du système nerveux central.

On le rencontre disséminé (forêts fraîches; souvent à proximité de cours d'eau où il accompagne souvent la chênaie-hêtraie).

Haute-Vienne (Basse Marche, vallée de la Vienne, région d'Eymoutiers); Creuse (régions de Guéret, Chambon, Evaux, Aubusson); Corrèze (Bort, Darazac, Entrecor, bords de la Dordogne). Il n'est pas toujours aisé de déterminer s'il s'y trouve à l'état spontané.

TUSSILAGE (=PAS-D'ANE) .- Tussilago farfara L. (Composées Radiées).

Capitule floral. (Pharmacopée Française 1965).

Emollient, antitussif (entre dans les "Espèces Pectorales").

Espèce pionnière assez commune dans les lieux frais (décombres, prés, talus ombragés de voies ferrées), indicatrice de sols argileux, riches en éléments nutritifs.

ULMAIRE (= REINE-DES-PRES) .- Filipendula ulmaria (L.) Maxim. (Rosacées).

Sommité fleurie.

Diurétique, antirhumatismal.

Très commune dans les lieux humides (prés mouilleux, fossés, bords des eaux).

VALERIANE OFFICINALE .- Valeriana repens Host. (Valérianacées).

Rhizome et racine. (Pharmacopée Française 1965).

Sédatif du système nerveux central, antispasmodique, légèrement hypnotique.

Espèce des lieux humides (fossés, bords des eaux, bois frais), elle se rencontre disséminée dans les trois départements, où elle préfère les basses altitudes et suit les vallées assez importantes. On la découvre parfois encore en altitude, où elle remonte les cours d'eau.

Assez commune en Haute-Vienne, en Creuse (régions d'Anzème, de Guéret, Evaux-les-Bains, Auzances, Aubusson, Néoux, Saint-Georges-Nigremont, Gioux, Saint-Sulpice-les-Champs) et en Corrèze (par exemple, Tarnac, La Roche-Canillac...).

Illustrons sa sociologie par un exemple de relevé:

Relevé n° 74 07 05 01 - Néoux (23) :

Bord de ruisseau.

altitude : 575 m - recouvrement strate herbacée = 100%

superficie du relevé : 2 m² - pH = 6

Valeriana repens Host. 33

Scirpus sylvaticus L. 22

Lotus uliginosus Schk. +

Caltha palustris L. +

Carex hirta L. +

Filipendula ulmaria (L.) Maxim. +

Galeopsis tetrahit L. +

Juncus effusus L. 22

Iris pseudoacorus L. +

Carex vesicaria L. +

Galium palustre L. +

Angelica sylvestris L. +

Urtica dioica L. +

VERATRE (= VARAIRE = ELLEBORE BLANC) .- Veratrum album L. (Liliacées).

Rhizome avec racines.

Hypotenseur (toxique).

Espèce dont la localisation est liée à l'altitude (entre 750 et 900 m dans nos régions). Son port rigide, son feuillage robuste, sa hampe blanche élégante ne peuvent passer inaperçus dans les pâturages montagnards. Elle y choisit les zones fraîches, même mouilleuses ou marécageuses, où elle voisine assez souvent avec la Bistorte.

Elle est absente de Haute-Vienne, très localisée en Creuse, dans le Sud-Est (Pigerolles, Féniers, Le Mas d'Artige, Saint-Oradoux-de-Chirouze, Sud de la Courtine), et dans le Nord-Est de la Corrèze (Sornac, abords du barrage de Servièrès, Peyrelevalade, prairies au pied du Mont Audouze, Courteix, Eygurande, entre Saint-Merd-les-Oussines et Dugeat, Millevaches, Meymac). Tous ces sites sont répartis dans les zones élevées du Plateau de Millevaches.

Nos relevés montrent le Verratre au sein du groupement des prairies montagnardes mouilleuses, où il voisine souvent avec d'autres espèces intéressantes, telles que Polygonum bistorta L. et Ranunculus aconitifolius L.; sur les pentes mieux drainées dominant ces fonds humides, nous avons fréquemment observé la présence de Gentiana lutea L. et de Arnica montana L. Citons par exemple la composition floristique de l'une des stations du Sud de la Creuse:

Relevé n° 75 07 26 03 - La Courtine (23) :

altitude: 850 m - recouvrement: strate herbacée 100%; strate muscinale = 5%
superficie du relevé : 20 m² - pH = 5 - pente 5%
- orientation Nord-Nord-Ouest.

Veratrum album L. 12

Molinia caerulea (L.) Moench. 22

Cirsium palustre (L.) Scop. 12

Lotus uliginosus Schk. 12

Filipendula ulmaria (L.) Maxim. 12

Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm. 11

Succisa pratensis Moench. + 2

Carum verticillatum (L.) Koch. + 2

Ranunculus aconitifolius L. + 2

Angelica sylvestris L. + 2

Galium uliginosum L. + 2

Myosotis scorpioides L. sens-lat. + 2

Lychnis flos-cuculi L. + 2

Caltha palustris L. + 2

Juncus effusus L. + 2

Viola palustris L. + 2

Ranunculus acris L. + 2

Salix groupe cinerea L. X Salix

aurita L. (juv.) + 2

Crepis paludosa (L.) Moench. +

Rumex acetosa L. +

Carex pilulifera L. +

Sphagnum sp. +

La liste des plantes médicinales du Limousin que nous venons de présenter n'est certes pas complète.

Nous n'avons envisagé en effet que les plantes les plus importantes du point de vue thérapeutique, pour lesquelles il nous a paru intéressant de rappeler l'activité principale et de préciser l'habitat et la répartition.

* *

*

BIBLIOGRAPHIE :

ABBAYES des H., CLAUSTRES G., CORILLION R. et DUPONT F., 1971 .- Flore et végétation du Massif Armoricaïn; I/ Flore vasculaire, Presses Universitaires de Bretagne, Saint Brieuc.

BEZANGER-BEAUQUESNE L., PINKAS M., et TORCK M., 1975 .- Les plantes dans la thérapeutique moderne, Maloine éd.

BRUNERYE L., 1962 .- Les Marais des Monédières; étude phytosociologique et évolution de la végétation, Thèse de Pharmacie, PARIS.

DE LANGHE J.E., DELVOSALLE L., DUVIGNEAUD J., LAMBINON J. et VANDEN BERGHEN C., 1973 .- Nouvelle flore de la Belgique, du Grand Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines; édition du patrimoine du jardin botanique national de Belgique, Bruxelles.

FOURNIER P., 1946 .- Les quatre flores de la France, P. Lechevalier, Paris.

GARNIER G., BEZANGER-BEAUQUESNE L. et DEBRAUX G., 1961 .- Ressources médicinales de la flore française, 2 vol., Vigot et frères édit., Paris.

GHESTEM A. et GEHU J.M., 1974 .- Documents phytosociologiques pour la région du lac de Vassivière (Limousin); Mém. Soc. des Sc. Nat. et Arch. de la Creuse, T.38, fasc. 1 et 2.

LEGENDRE Ch., 1914-1922 .- Catalogue des plantes du Limousin, 2 vol., 312 et 410 p., Ducourtieux et Gout., Limoges.

LEGENDRE Ch., 1926 .- Supplément au catalogue des plantes du Limousin, 96 p., Bontemps éd., Limoges.

OBERDORFER E., 1970 .- Pflanzensoziologische Excursionsflora für Süddeutschland, Verlag E. Ulmer, Stuttgart.

PARIS R. et MOYSE H., 1971 .- Précis de Matière médicale, 3 vol., Masson éd., Paris.

PHARMACOPEE FRANCAISE (CODEX français), 1965 et 1972 (VIII^e et IX^e éditions).

VANDEN BERGHEN C., 1966 .- Initiation à l'étude de la végétation; Les Naturalistes Belges, Bruxelles.

VILKS A., 1974 .- Contribution à l'étude phytogéographique du département de la Haute-Vienne, Thèse du 3^{ème} cycle; Université Paul Sabatier, Toulouse.

* *
**
*